



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'Isère  
Arrondissement de LA TOUR DU PIN

**MAIRIE de FLACHERES**  
1 Rue du Village  
38690 FLACHERES

**PROCES VERBAL**  
**Conseil Municipal du 15/12/2022 – 20 heures**

Date de la convocation : 08 décembre 2022  
Conseillers en exercice : 15  
Conseillers présents : 11  
Procuration : 0  
Publication de la liste des délibérations : 22 décembre 2022.

Le quorum étant atteint, Monsieur Thierry Dubus déclare la séance ouverte (Monsieur Le Maire étant excusé pour la séance).

**Présents** : Hervé BUTTIN, Florence MADINIER, Pierre DUMOLLARD, Gilles TOUNY, Yann ROUX, Frédéric HAEFTLEN, Thierry DUBUS, Noël RAVOUX, Amandine ROUX, Pascal BIESSY, David GARNIER.  
**Excusés** : Cyrille MADINIER, Réginald CARON, Thomas NADALES, Odile DE BENEDITTIS.  
**Secrétaire de séance** : Pierre DUMOLLARD.

**Ordre du jour** :

**Approbation de la séance du dernier conseil** : OK à l'unanimité

**Secrétaire de séance** : Pierre Dumollard

**DIA** : 10 Route de la Grand-Croix – Vote à l'unanimité contre le droit de préemption pour les deux parcelles.

**Choix agent recenseur** : Il est demandé aux conseillers de se prononcer pour la désignation d'un agent recenseur et de sa dotation. Est proposé suite à sa candidature le nom de Monsieur David CIPRO – Dotation forfaitaire à 1 026 € (INSEE) – Unanimité pour ces deux décisions.

**Transmission électronique des actes aux représentants de l'État** : Un devis de 890 euros HT pour la mise en service et un abonnement annuel de 188 euros HT (logiciel de transmission des données). Il est demandé d'autoriser Monsieur Le Maire à signer la délibération et de valider le montant du devis. Les décisions sont prises à l'unanimité.

**Convention 30 millions d'amis** : 17 chats stérilisés en 2022 sur les 20 prévus. En 2023 il semble y avoir moins de chats à stériliser (une douzaine). Il faut compter un forfait de 35 euros par chat pour stérilisation ou castration. Un budget de 420 € a été proposé permettant de stériliser 12 chats. Le vote a été exprimé ainsi : 1 Contre (Noël Ravoux) – 2 Abstentions (Gilles Touny et David Garnier), le reste des conseillers a souhaité s'exprimer favorablement en validant cette proposition.

**Bièvre Est :** Proposition pour que les communes distribuent le magazine de la communauté de communes. Ok à l'unanimité (hors Florence MADINIER n'étant pas présente pour prendre part au vote).

**Conseil d'école :** Les maitresses indiquent qu'elles avaient peu d'équipement pour le sport. Il est proposé d'obtenir des ballons de Hand pour un coût total de 93,60 € + ballons mousse pour 50,01 €, athlétisme (haies pour 168 €, kit marteau 80,74 € et 7,38 € pour le relais + jeux et sports de ballons pour 26,51 € soit un total de 427,74 euros. Validation à l'unanimité pour mise en place sur le budget 2023.

**Formation :** Hygiène et santé à l'école sur le temps scolaire et périscolaire. Eliane satisfaite d'avoir pu participer à cette formation et demande à pouvoir participer à deux heures de formations supplémentaires.

**CCAS :** Distribution des colis ce samedi à partir de 11H00 soit un total de 37 colis. La distribution sera effectuée à la Mairie. Les bénéficiaires viendront sur place chercher leurs colis. Les après-midis intergénérationnels fonctionnent toujours bien.

**Contrat de maintenance informatique : Renouvellement pour école et mairie :** 3 postes en Mairie et 8 à l'école pour 1704,96 euros TTC. Vote à l'unanimité pour la validation de ce divis.

**Commission bâtiments :** ACRITEC est venu effectuer les contrôles électriques. Rien à signaler hormis quelques petits points à vérifier. L'Apave est venu vérifier l'accessibilité aux personnes handicapées et à produit un rapport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 21h03.

Le premier adjoint  
Thierry DUBUS



Le secrétaire de séance  
Pierre DUMOLLARD

